AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_ARCH-FAM-2021-0-0815ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 [avril 1846]

## Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 [avril 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

<u>Crèvecœur, Guillaume (1802-1877)</u> sst destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

## Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815 Collation2 p. (67v, 68r) Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre Lieu de conservationFamilistère de Guise

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 17 [avril 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27622

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>17 avril 1846</u>
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
Destinataire<u>Crèvecœur, Guillaume (1802-1877)</u>
Lieu de destinationLaon (Aisne)

## **Description**

RésuméFait suite aux lettres de Godin en date des 6 et 20 novembre 1845 sur l'accident de transport survenu le 2 novembre 1845 : Godin refuse la proposition de transaction d'une indemnité de 188 F présentée par Lecerf, conducteur des ponts et chaussées ; il attend la décision du préfet.

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 67v et la partie supérieure du folio 68r.

#### Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit), Transport de marchandises Personnes citéesLecerf [monsieur]

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCrèvecœur, Guillaume (1802-1877) GenreHomme Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration BiographieHaut fonctionnaire français né en 1802 à Paris et décédé en 1877 à Versailles (Yvelines). Il est préfet de l'Aisne de 1842 à 1848.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 13/10/2025

Fichier issu d'une page EMAN: http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27622?context=pdf

1946 15 abril Monsie Gover fai him has no comil a la royante office lasarie that parfaitment conforme acts from gugement que fine arias positi je me dispense in vans candia Tadantage. In metale que you trouse dans with oursees Your many dit vans to the danier the gele is infolgent est quelquefois plus muisible que la terran de remanque are buntour que a met par la tedeur que a conspire la c a l Requert disons done man chus offeraine a chaum con spine influence que le tile soit tousours et the intelligent mais for talier nest pas de mise pour de fins phalanthriens fait sinsi la propagation scale portice des fruits it pespire rous in monther a l'arinir à boas a mullir sa visa him tow of Salvan que ma vit assie ue, lavantage de vous voies au banquit du y avril purposant de la chaine phalanoticanne de escrent il buntot nous pourrous tous nous tinir par la main timorgnage timorgnage to the Galegres it reuses to tomorgnage potet note grantment dans rote virniere lotte il Le quest fac I honmer is you adussed found a for present le vilire de mis contributions it mon out Do nois sance your quant de me faire porter sur la liste eluforale pe duis aru la plus parfait ionaid section Le 6 Notice her hamble herriture 14 M Le prefit par mes letter de bet 20 g bre donier per flancement Now fait part I'm acident quin tait arrive um sutur Marque par mor dans les joutles dun any medual sur la went weeple no 30 contre quise it destables your demandant quant de l'un voulois assigned qui de decit au dommages it intout

a la vate de 26 du mimo mais rous me fito Promouver de un reparde que dons me priex connactue Nother Divisions aussited que rous ourier grais les sensugorements nussains dur att alain Lai mie le 10 partie d'amer une lettre de est duck conduction is porte it isociaties pour ashider as core capatise Level les lieuse je my suis transporte et au lau dans capation it ma it propose to the various Lung ma propose fune de transique pour une desonore de sent unquante insuite de 116 6 ula markit it are some a lad minis tration de such tans De la parte que sui eproure it atte marion, de precions me paraiskant pur vinigue pe dus doros arefusarente offe the attendant to division que was marke fact thommer Ime promette dequies a lemps of de reefet je mai plus intende partie de utte affaire chaque pour la effaciliandisse sustant de detrione fearens done hour pair de bien souloir me faire connaite toke Dusien vuilly agent Marken a Orest basisurand a la purpute was dustion et da respect and asquely se suis sotus hus speakle bestitue Meddium his regissum Des hant forumans in non pai Tarde jusque a sour a rous were especiant quan hangement or timps permitted to apart in mis fontes Touter oussitat le men à la prisente Me Long marit quit repire poursie changes dons quelque sours, si la parte que vous after mapalier vous impulsait à poursie florique la balian de la quentite que se lui ai annoncie milley me l'union par le repour de courser 21 lap Lung Promoner de 18 primire que mes fontes sumust Savisson pe mempreser some de sous hiries afor de Talistain a la demand que 11 mo partes par solos